

# Réunion de bureau du 18 janvier 2018

---

**Présents** : Maurice Langry, Bernard Bruche, Maurice Pellequer, André Prieur, Jean -Yves Fleurance

**Absents excusés** : Yvette Doussot, Sylvain Lemaitre et Christian Delobelle.

Le président remercie les participants de leur présence et évoque les sujets à traiter.

## *Saisie au sujet d'un transfert*

---

Le comité régional a été saisi d'un différent, suite au refus du transfert d'un ex président de club. Un litige non financier paraît exister. Le bureau autorise le transfert car il n'y a pas de raison valable énoncée. Le président a été chargé de débloquer la situation sur le site fédéral

## *Frais de déplacement du président*

---

Le président est très actif et effectue de nombreux déplacements (environ 20 000 km par an). Après divers échanges entre les membres du bureau y compris par mail, le bureau accepte la prise en charge des déplacements engagés par ses obligations pour la durée de son mandat. Le bureau prend acte du montant et autorise le trésorier à payer.

## *Présence du secrétaire général à l'assemblée générale de la FFTA*

---

Le secrétaire général ne pourra participer à l'assemblée générale de la FFTA qui a lieu en même temps que celle du CROS IDF où il préside la commission formation et participe à ce titre à différentes instances dont la commission formation du « CNOSF ».

Dans ces conditions le bureau désigne Bernard Bruche pour représenter le Comité régional IDF à l'assemblée du CROS IDF.

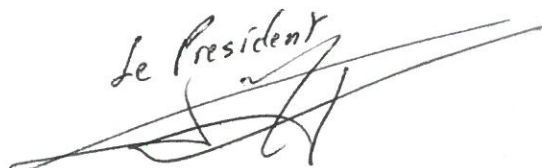
Le bureau valide la candidature de Bernard bruche, secrétaire général, à un poste au comité directeur du CROS.

## *Kid expo*

---

La société organisatrice envoie le devis pour l'automne 2018. Cette année l'exposition est revenue à près de 9000 euros au Comité Régional. Compte tenu du profil des visiteurs (une grande partie en dehors de la région parisienne) cette organisation devrait être une organisation fédérale. La question a été posée à la Fédération. Nous attendons la réponse.

Dans ces conditions le bureau estime qu'il ne peut qu'aider à l'organisation fédérale, mais, que ce n'est pas son rôle d'organiser. Dans l'attente d'une réponse de la Fédération décide de ne pas donner suite pour l'instant

*Le Président*  


### Avenant au contrat de Frédéric Azambourg

---

Après lecture de l'avenant, le bureau autorise le Président à le proposer au salarié.

### Prime et salaire pour la secrétaire

---

La secrétaire ayant participé à Kid expo, en s'investissant énormément, le président propose de lui accorder une prime. Le bureau accepte une prime exceptionnelle de 1500 €.

Son salaire se trouvant dans la moyenne basse de rémunérations des secrétaires polyvalentes, le bureau décide de réévaluer celui-ci à hauteur de 9 %.

### Comptes du CRIDF

---

La situation est bonne, les comptes définitifs ne seront connus qu'après les provisions définitives effectuées. Elles concernent le chalet au Creps et les travaux possibles pour un aménagement de terrain dans les Yvelines.

### Assemblée générale

---

L'assemblée Générale du Comité Régionale aura lieu le 10 mars à 14 heures

Appel à candidature d'un Volontaire, féminin de préférence, pour remplacer Jeanine Vicomte.  
La date limite de réponse 28 février 2018.

Il sera effectué un Appel à candidature pour être représentante à l'AG de la fédération.  
Les informations seront mentionnées sur le site en janvier.

### Date du comité directeur

---

Le jeudi 22 à 20 heures.

Le Président

Maurice LANGRY

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE  
DE TIR A L'ARC  
Avenue Champlain  
94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

